

La loi des hommes et celle de Dieu...

...Ce serait bien si elles étaient identiques. Par le passé, la loi des hommes s'apparentait à celle de Dieu. En fait, nos conventions sociales étaient en grande partie basées sur les dix commandements donnés dans la Parole de Dieu, la Bible. Mais ce n'est plus le cas aujourd'hui. En effet, dans notre société moderne émancipée, particulièrement en Occident, on a introduit des lois tout à fait contraires à celle de Dieu. Il faudrait alors que Dieu modifie les siennes pour s'accorder avec les nôtres. Mais cela n'arrivera jamais! (Matthieu 24: 35).

Souvent, celui qui s'oppose à ces décrets immoraux progressistes est ostracisé (banni, exclu), perd son emploi ou sa fonction ou est même passible de poursuite judiciaire. Même la non-participation aux promotions et activités de l'agenda courant est sujette à remontrances.

Comparons quelques éléments. La loi divine défend la pratique de l'adultère, la fornication et traite l'homosexualité d'abomination. Elle défend de mentir et de manquer d'honneur envers ses parents! Tuer ou voler est passible de jugements sévères allant jusqu'à la peine capitale. Si vous lisez le chapitre 20 du livre de l'Exode, vous y verrez la liste complète. Couramment, la loi des hommes ne châtie pas l'adultère ni la fornication ni les unions de même sexe jusqu'à attribuer à celles-ci le droit de se marier légalement. De plus, chez nous, la loi leur permet d'adopter des enfants. Tout récemment, un tel couple masculin vient d'être accusé de pédophilie et d'avoir diffusé sur le Net les abus commis sur leurs enfants adoptés. Quelle aberration de placer des êtres innocents dans un tel milieu! Cela sera amené en jugement, soyez en certains!

Pour le commandement «*tu ne tueras point*» nous avons ajouté quelques exceptions tels que l'avortement (dans certains milieux jusqu'à la veille de la naissance) et l'euthanasie, accélérant un processus que l'on ravit des mains de Dieu. D'autre part, nous accordons la grâce aux plus vils meurtriers. Cela nous rappelle le jour où les hommes ont préféré voir Barabbas, un meurtrier, relâché dans leurs rues plutôt que d'accepter la libération du Seigneur Jésus qui seul pouvait instaurer un règne de paix et de vraie justice (voir Matthieu 27:16-26 et Luc 23:18-25).

Nous reconnaissons avec vous les manquements flagrants de nos cours de justice et l'incarcération inacceptable de véritables innocents, de sentences trop sévères pour des cas mal représentés ou victimes des injustices du système ou de corruptions des officiels. Également, nous reconnaissons les différents facteurs génétiques et sociaux qui font confondre l'identité des êtres humains tout comme la santé et l'état mental des futures mères. Tenant compte de tout cela, soyons prudents, conciliants et lents à tout jugement hâtif (Jean 8:7,11); mais cela ne justifie en aucune manière l'adoption et l'application de lois tout à fait contraires à celles de Dieu.

Le Juge suprême de la véritable Cour suprême c'est Dieu à qui nous devons tous rendre compte un jour, vous et moi et tous les dirigeants de ce monde qui en ont affecté le cours. Ce message n'en est pas un de condamnation, mais cherche plutôt par compassion à réveiller votre conscience aux réalités de notre monde et son jugement éventuel. Mais grâces soient rendues à Dieu; Il veut devenir notre Rédempteur si nous voulons simplement recevoir sa réprimande pour nos fautes collectives et personnelles et croire en son Fils Jésus qu'Il a livré aux mains d'hommes cruels qui l'ont haï sans cause et qui l'ont mis à mort. Dieu veut nous convaincre de notre culpabilité devant Lui afin de nous offrir son pardon et une réconciliation gratuite par la rédemption que son Fils, le Seigneur Jésus, a opérée pour nous par son oeuvre à la croix.

La Bible dit : «*Comment échapperons-nous si nous négligeons un si grand salut? La réponse est claire: nous n'échapperons pas si nous négligeons. La Bible dit : Celui qui croit en Lui (le Seigneur Jésus) n'est point jugé, mais celui qui ne croit pas est déjà jugé, parce qu'il n'a pas cru au nom du Fils unique de Dieu. (Jean 3:18). "La loi (celle de Dieu) a été donnée par Moïse: la grâce et la vérité sont venues par Jésus Christ" (Jean 1:18). La loi divine nous condamnerait tous; mais la grâce de Dieu est puissante pour nous justifier tous par notre foi en son Fils le Seigneur Jésus Christ, le Sauveur du monde ressuscité. Ne tardez pas, il est déjà très tard!*

Michel pour Vision 2020 en 2023

Si vous le jugez profitable, prière de retransmettre largement ce message.

Nous répondrons avec joie à toute communication. Envoyer toute correspondance à:

vision2020@dailysowers.org

Pour voir les messages antérieurs, visitez <https://www.dailysowers.org/vision2020F.html>